

## Syndicat CGT des CHEMINOTS du MANS

4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS <u>Téléphone</u>: 02.43.28.71.00 <u>Fax</u>: 02.43.24.28.57 E-mail: cqt.cheminots.lemans@wanadoo.fr

Le Mans, le 22 février 2011

## A messieurs,

- Guillaume Pépy (Président de la SNCF).
- Xavier Cohadon (Directeur de la région des Pays de la Loire).

## **MOTION**

Messieurs les Directeurs,

Après les tables rondes sur l'emploi et la production, la direction rencontre à nouveau les organisations syndicales ce jour, pour aborder la question salariale.

Cette nouvelle rencontre se situe dans un contexte de forte dégradation sociale tant les méfaits de la politique gouvernementale et ceux de la direction sont nombreux. Les . incessantes restructurations que vous menez sans ménagement entraînent une dégradation considérable des conditions de vie et de travail des cheminot(e)s. De plus en plus de cheminot(e)s, y compris le personnel de l'encadrement, constatent avec amertume et colère, que les années business tournent le dos aux exigences d'un service public de qualité; les nombreux dysfonctionnements vécus par les usagers en attestent. Le plan d'affaires 2015 n'a que des objectifs financiers en misant sur une croissance des filiales au détriment de l'EPIC, dont le chiffre d'affaires dans le groupe passe de 72% en 2009 à 56% en 2011.

Dans cette frénésie libérale, l'emploi et la masse salariale, comme toujours, servent de variable d'ajustement pour améliorer la rentabilité financière de la SNCF et augmenter le chiffre d'affaires.

En supprimant plus de 26 000 emplois de cheminot(e)s depuis 8 ans, la direction poursuit sa course folle au dépeçage du service public SNCF. Le budget prévisionnel

2011 s'inscrit dans cette logique puisqu'il prévoit une nouvelle baisse de 1 850 emplois dont 1540 au Fret.

Pour la CGT il faut stopper cette logique infernale et renouer avec une politique de croissance de l'emploi. Cela passe en premier lieu par le respect des cadres d'organisations, nous exigeons d'ailleurs que ceux-ci soient élaborés en lien avec les représentants du personnel (DP/CHSCT). Au delà de cet aspect important, nous exigeons que l'ensemble des départs soient compensés par des embauches au cadre permanent.

Sur les salaires, l'année 2010 s'est à nouveau traduite par une aggravation du contentieux salarial avec 0,9% d'augmentation générale pour une inflation de 1,8%. Les mesures d'individualisations de la rémunération participent à cette dégradation du pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités. Liés aux objectifs financiers, elles ont pour objectif d'obtenir l'adhésion des cheminot(e)s à la politique de l'entreprise, avec en filigrane l'abaissement du coût du travail. Cette situation est intolérable car elle plonge de plus en plus de cheminots, qu'ils soient actifs ou retraités, dans un état de grande pauvreté!

Les récentes réformes de retraites vont encore aggraver ce phénomène, notamment avec la fin de l'indexation des pensions sur les salaires et l'arrêt de la péréquation conséquence de la réforme de 2007. La dernière réforme des retraites que nous avons eu raison de combattre, prévoit l'augmentation des cotisations de 7,85% à 10,55%, soit une baisse de 2,70% de pouvoir d'achat si aucune mesure de compensation n'est prise.

Cette volonté de maîtrise de la masse salariale n'a pas de limite puisque la direction s'attaque en plus aux promotions en voulant en réduire le nombre lors des prochaines notations.

Dans ces conditions, vous comprendrez que l'insatisfaction des cheminots actifs et retraités est de plus en plus palpable comme en témoigne les plus de 50 000 signatures de pétitions qui ont été recueillies au plan national dont plus de 1300 sur notre site.

Messieurs les directeurs, sachez que les cheminots actifs et retraités ne manqueront pas d'apprécier le résultat de cette négociation sur les salaires. Si d'aventure ils jugeaient inacceptable les propositions de la direction, ils ne manqueraient pas de prendre les décisions appropriées en terme de mobilisation, pour que la direction accède enfin à notre revendication d'une augmentation des salaires immédiate de 6% sans oublier la mise en place d'un calendrier de rattrapage du contentieux salarial.

Enfin, la CGT dénonce l'attitude du Président Pépy qui aurait évité, selon la Presse, un mouvement social, en menaçant d'annuler la rencontre salaire de ce jour, si d'aventure la CGT appelait à un mouvement de grève. Il tente par ce biais de discréditer l'action de la CGT qui ne lâchera rien sur les revendications légitimes des cheminots.